



## REOUVERTURE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIÉE PAR BIOSYNEX, VISANT LES ACTIONS THERADIAG

### REOUVERTURE DE L'OFFRE DU 18 JANVIER AU 31 JANVIER 2023 INCLUS

**Croissy-Beaubourg, le 18 janvier 2023, 7h00 CET** – Suite au succès de l'Offre publique d'achat déposée par BIOSYNEX sur les actions de la société THERADIAG (l'« Offre ») dont le résultat a été publié le vendredi 13 janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), BIOSYNEX a annoncé la réouverture de l'Offre à compter du 18 janvier 2023 et jusqu'au 31 janvier 2023 (inclus).

L'Offre réouverte permettra aux actionnaires de THERADIAG qui n'ont pas apporté leurs actions THERADIAG à l'occasion de la première période d'ouverture de l'Offre de le faire dans le cadre de l'Offre réouverte, et ce au même prix, soit 2,30 € par action.

À l'issue de la première période d'ouverture de l'Offre, clôturée le 12 janvier 2023, selon les informations communiquées par Euronext Paris et sur la base d'un capital composé de 13 118 227 actions représentant au plus 13 174 282 droits de vote, BIOSYNEX détiendra à la date du règlement-livraison devant intervenir le 31 janvier 2023, 9 032 820 actions représentant autant de droits de vote, soit 68,86% du capital et au moins 68,56% des droits de vote. Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF et à son avis publié le 17 janvier 2023 sous D&I 223C0105, l'Offre sera réouverte pour une durée de 10 jours de négociation. Celle-ci permettra aux actionnaires n'ayant pas encore apporté leurs actions de le faire au même prix, soit 2,30 € par action THERADIAG. Ce prix fait ressortir une prime de 58,62% par rapport au dernier cours de clôture de THERADIAG du 22 septembre 2022 précédant le dépôt de l'Offre et de 43,79% par rapport à la moyenne des cours pondérés par les volumes des 60 derniers jours de bourse précédant le dépôt de l'Offre.

#### Calendrier indicatif

- **18 janvier 2023** : réouverture de l'Offre
- **31 janvier 2023** : clôture de l'Offre réouverte (et règlement-livraison des actions apportées à la première période d'ouverture de l'Offre)
- **2 février 2023** : résultats définitifs de l'Offre réouverte
- **7 février 2023** : règlement-livraison des actions apportées à l'Offre réouverte

En outre, BIOSYNEX se réserve la possibilité d'acquérir des actions THERADIAG sur le marché au prix de l'Offre de 2,30 € par action, du 18 janvier 2023 au 31 janvier 2023 inclus. ODDO BHF agissant en qualité de membre de marché acheteur pour le compte de BIOSYNEX, se portera acquéreur des actions sur le marché, le cas échéant.



### Mise à disposition des documents relatifs à l'Offre

La **Note en Réponse** visée par l'AMF et le **Document Autres Informations** sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de THERADIAG ([www.theradiag.com](http://www.theradiag.com)). Ils peuvent également être obtenus sans frais au siège social de THERADIAG (14 rue Ambroise Croizat 77183 Croissy-Beaubourg).

**Bertrand de Castelnuau, Directeur Général de Theradiag déclare** « *Nous sommes ravis du rapprochement avec BIOSYNEX qui va notamment nous faire bénéficier de son expertise et de son offre produit. Fort de la solide adhésion des actionnaires de THERADIAG lors de la première période d'ouverture de l'Offre, BIOSYNEX propose aujourd'hui de la réouvrir et de permettre à ceux qui n'auraient pas pu y participer, de le faire, au même prix de 2,30€ par action.* »

### A propos de Theradiag

Theradiag est la société leader dans le monitoring des biothérapies dans le monde. Forte de son expérience sur le marché du diagnostic, la société développe, produit et commercialise des tests de diagnostic in vitro innovants (IVD) depuis plus de 30 ans.

Theradiag est à l'origine de tests de 'Théranostic' (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies chroniques et permettent leur bonne mise en œuvre. Au-delà du simple diagnostic, le Théranostic a pour vocation de donner aux cliniciens les moyens de mettre en place une « médecine personnalisée » pour chaque patient. Il favorise un usage optimisé et performant du médicament grâce à l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. A cet effet, Theradiag commercialise la gamme TRACKER® (marquée CE), une solution complète et à forte valeur médicale.

Présente dans plus de 70 pays, la société est basée à Marne-la-Vallée en France et compte plus de 60 collaborateurs. En 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 M€. Theradiag est cotée en Bourse sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0004197747) et est éligible au dispositif PEA-PME.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : <https://www.theradiag.com/>



#### Theradiag

**Bertrand de Castelnuau**

CEO/Managing Director

Tél. : 01 64 62 10 12

[contact@theradiag.com](mailto:contact@theradiag.com)

#### NewCap

Communication financière et

Relations Investisseurs

**Pierre Laurent**

**Quentin Massé**

Tél. : 01 44 71 94 94

[theradiag@newcap.eu](mailto:theradiag@newcap.eu)

#### NewCap

Relations médias

**Arthur Rouillé**

Tél. : 01 44 71 94 94

[arouille@newcap.fr](mailto:arouille@newcap.fr)